

UNIS POUR LA DEFENSE DU DROIT A L'AUTODETERMINATION DU PEUPLE PALESTINIEN

Le Comité Action Palestine s'associe à un collectif de 116 associations et près de 300 avocats pour le dépôt d'une plainte, en tant que témoins, devant la Cour Pénale Internationale pour génocide et autres crimes. Le dépôt officiel a eu lieu le 9 Novembre 2023 à 11h.

Alors que les puissances occidentales collaborent aux crimes de guerre commis par l'entité sioniste en Palestine, et que très peu de pays soutenant la cause palestinienne ont fait la démarche de ratifier le traité de la cour pénale internationale, la société civile se montre présente à côté du procureur et à côté du peuple palestinien.

Il est de notre devoir de faire tout ce qui est possible pour que ce peuple puisse retrouver sa liberté et ses droits. L'oppression coloniale doit cesser.

Comité Action Palestine

Image Al Mayadeen